



COMMUNE D'AINHOA
REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan 5 : Document Graphique du règlement
Echelle : 1/5 000

Février 2020
N° 430 0742



- UA : Zone urbaine du centre ancien
- Uba : Batiments liés aux jardins
- Ubb : Zone urbaine périphérique bâtie
- Ubd : Zone urbaine périphérique peu dense
- Ud : Zone urbaine isolée
- 1AU : Zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation
- 1AUy : Zone destinée aux activités, aux installations artisanales
- A : Zone agricole
- Ap : Zone de protection du cône de visibilité autour du bourg
- Ne : Zone naturelle permettant l'installation des équipements
- Np : Zone naturelle de petite taille dans lesquelles des constructions nouvelles peuvent être admises
- Nha : Zone naturelle de petite taille dans lesquelles des constructions nouvelles peuvent être admises en ass. autonome
- Nt : Zone naturelle destinée aux activités touristiques
- Nt : Zone correspondant aux secteurs destinés aux activités artisanales
- Nz : Zone naturelle destinée à l'habitat de caractère
- Nce : Zone naturelle de préservation des contributions écologiques
- Zone inondable (PPRI)
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du CU
- Secteur d'activité d'ERP au titre de l'article L.151-6 et L.151-7 du CU
- Espaces boisés classés au titre de l'article L.151-5 du CU
- Eléments de paysage identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
- Eléments de paysage identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L.151-11° du CU

N°	Intitulé	Superficie	Bénéficiaire
1	Elargissement de la voie	1 091 m ²	Commune
2	Extension du cimetière	2 544 m ²	Commune
3	Création d'un parking	4 917 m ²	Commune
4	Création d'un parking	2 082 m ²	Commune
5	Sécurisation du carrefour	562 m ²	Commune
6	Création d'un parking	4 958 m ²	Commune
7	Elargissement voirie	1 003 m ²	Commune
8	Création des parcelles annexes au village	287 m ²	Commune

